



Syndicat CGT des Personnels Actifs et Retraités de la Ville de Lille, Hellemmes et Lomme

Hôtel de Ville, 3ème pavillon, entresol
place Augustin Laurent - 59033 LILLE Cedex - Tél/fax. 03 20 49 51 45
Mail : cgtmairielille@yahoo.fr - Site Web : www.cgt-villedelille.net

LE SERVICE PUBLIC *territorial*
C'EST UN *bien* PUBLIC

Plus modernes, plus efficaces... Sortons les tam-tam !!!

La caporalisation des services est en marche... garde à vous !!!

La CGT est régulièrement interpellée par un nombre grandissant d'agents victimes d'une nouvelle poussée frénétique d'ouverture de **procédures disciplinaires**. Ainsi, après la perte de certaines données, une direction sanctionne injustement des dizaines d'agents, avec retrait immédiat sur leur traitement. Ce scandale dénoncé, certains cadres n'ont pas hésité à nous vanter les mérites pédagogiques de ce types de méthodes. Autres exemples de ce nouveau zèle disciplinaire : des agents sont mis à pied sans aucunes notifications, d'autres reçoivent des courriers notifiant sanctions destinés à d'autres collègues qui leur sont totalement inconnus ou pire encore, on demande aux instances paritaires de se prononcer sur des mobilités forcées pour des agents dont on ignore le nom, la fonction et le grade...

Plus généralement, a-t-on a faire à une « justice de classe » ? Car les dossiers traités en conseils de disciplines concernent toujours et uniquement des agents de catégories « C » décrit comme les « nouvelles classes dangereuses », qui sont tour à tour, fainéants, alcooliques, voleurs, frondeurs, en tous cas nés coupables !!! Pourtant, les comportements de certains cadres, manageant par l'insulte, le mépris ou le stress sont systématiquement et perpétuellement couverts, jamais sanctionnés, pas même un minimum recadrés. Nous n'alertons plus sur les conséquences de telles pratiques, nous l'avons déjà fait... Dorénavant, nous agirons en conséquences... sur ces conséquences...

Le « dialogue social » ou les opérations de communications politiques ?

Contrairement à ce que nous avons pu lire des propos de l'adjoint aux ressources humaines dernièrement dans la presse locale sur nos actions récentes, les « indigènes » de la CGT n'aspirent pas à jouer du « tam-tam » devant l'hôtel de ville au petit matin...

Au delà de cet exemple de gestion du « dialogue social » aux relents d'inconscient néo colonial, notre organisation syndicale réclame toujours l'ouverture de négociations sur plusieurs autres sujets d'intérêts généraux :

- **Temps de travail** : il est inacceptable qu'un nombre toujours plus important d'agents soit tributaires d'horaires atypiques complètement éclatés, réajustés selon les caprices du service ou de l'encadrant en dépit de la saisine des instances paritaires.
- **Mise à mal des droits à congés** : comptabilisés par notre administration en heures et non plus en jours, il nous semble utile de rappeler qu'en la matière, la ville ne respecte ni la loi, ni les jugements des tribunaux.
- Comme rappelé récemment lors d'une manifestation, des agents en maladie ordinaire sont aujourd'hui exclus de leur poste de travail : qu'en est-il donc de nos collègues de retour de longue maladie ou de maladie professionnelle ? **La CGT exige un véritable droit opposable de retour à l'emploi.**
- **La mobilité** : malgré la multiplication d'ateliers, de cellules, etc... **Elle reste pour l'immense majorité des agents une totale fiction !**

- Enfin, sur **la rémunération du travail des dimanches et jours fériés** – *travail du dimanche que le conseil municipal a fermement condamné dans le secteur privé* – la CGT ne peut que demander **un alignement de rémunérations sur nos collègues de la ville de Paris : 100 euros par dimanche ou jours fériés travaillés** (à l'image des caissières de supermarché...)

Plus modernes, plus efficaces...??? Vive l'énarchie !

Il y a quelques temps, on nous présentait les conclusions d'un audit (à grand frais, en cette période de contexte budgétaire difficile dicit le DGS...) commandé par l'administration sur le fonctionnement de la restauration scolaire. Nos chantres de la modernité gestionnaire ont donc confié cette mission à un cabinet dirigé par un homme ayant une grande expérience dans la conduite....de fast-food !!!

Naturellement méfiante devant un tel pédigrée, les patrons de ce secteur n'étant pas connu et reconnu comme les plus sociaux, notre organisation syndicale à néanmoins était surprise par les conclusions de ces ex-vendeurs de sandwiches... En effet, des agents stigmatisés hier par nos dirigeants durant leur mouvement de grève se sont vus reconnaître toutes les vertus. A contrario, chez leurs « managers », seuls les défaillances ont été retenues.

Au delà de l'anecdote, il y a réellement quelque chose d'inquiétant d'entendre un patron du privé stigmatiser le management déshumanisé d'un service public...

Plus globalement, les problèmes posés hier dans la direction éducation sont toujours d'actualité : Effectifs, moyens, pause méridienne, précarité... sur ce dernier aspect, l'annonce faite d'une contractualisation à temps partiel, d'une quarantaine d'agents est à la fois dérisoire et scandaleuse au regard des centaines d'agents concernés. Les échos dans les restaurants scolaires sont plus que préoccupants : **C'est la raison pour laquelle la CGT organisera très prochainement son propre audit avec l'ensemble des personnels de la direction et proposera la mise en place d'un véritable plan d'action...**

Ca sent le gaz à plein nez...

Deux syndicats de la mairie, ont récemment fait état par voie de tract, d'un « incident » ayant eu lieu lors d'un rassemblement qui se tenait récemment devant l'hôtel de ville.

En effet le jeudi 14 octobre 2010, les organisations syndicales CGT, SUD et CNT se sont rassemblées et ont distribuées des tracts dans le cadre de la mobilisation contre la réforme des retraites.

Si Force ouvrière, en rappelant les fondamentaux syndicaux de la grève et de l'action est rester dans le cadre d'une médiation légitime, l'UNSA, proche de la droite politique, a choisit son camp en conspuant les manifestants...

La CGT adresse donc ses félicitations au nouveau directeur de la police municipale, pour sa très bonne entrée en matière. En effet, notre nouveau collègue, jeune retraité de la police nationale a-t-il perdu tout contrôle de ses émotions devant 200 syndicalistes militants, combattants pour le maintien du départ à la retraite à taux plein à 60 ans ???

Pour conclure, devant la volonté d'infliger des sanctions, évoqué un temps par nos dirigeants politiques, contre les agents de la police municipale, auteur de ces gazages, les syndicats CGT et SUD, fidèles à leurs traditions anti-repressives, ont immédiatement manifestés leur vives oppositions a de tels souhaits.

C'est la raison pour laquelle, afin d'éviter de possibles bavures, notre organisation syndicale continuera de militer pour une police municipale désarmée !